

Procès-verbal
SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL du 20/03/2026

Nombre de membres afférent au conseil municipal : 15

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 13

Séance du : 20/03/2026

Convocation du : 16/03/2026

Affichage du : 16/03/2026

L'an deux mille vingt-six, le 20 mars, à 18h30 le Conseil municipal de VINSOBRES s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances,

Ouverture de la séance

La séance est ouverte sous la présidence du doyen de l'Assemblée Monsieur Olivier Roque D'Orbcastel, et du Maire sortant, Monsieur Claude Somaglino, qui procède à l'installation du conseil municipal.

Désignation du secrétaire de séance

Monsieur Henri Darves-Coucaz est désigné secrétaire de séance.

Appel nominal et quorum

Après appel nominal et émargement :

- Présents : 12 conseillers : Mmes Stéphanie Bayet, Sylvie Borel, Stéphanie Cornud, Brigitte Dalle-Fratte, Laurence Jaume, Stéphanie Mancip, Amandine Pougnet. Mrs. Francis Biagini, Henri Darves-Coucaz, Jules Faure, Olivier Roque D'Orbcastel, Dirk Van De Meersche.
- Pouvoir : Monsieur Aurélien Aubert donne pouvoir à Monsieur Jules Faure
- Absents excusés : Madame Estelle Liely et Monsieur Pierre Vassy

Le quorum étant atteint (majorité absolue fixée à 7), le conseil peut valablement délibérer.

Désignation des assesseurs

Sont désignés assesseurs :

- Madame Amandine Pougnet
- Monsieur Jules Faure

Élection du Maire

Il est procédé à l'élection du Maire au scrutin secret.

Seul candidat déclaré : Monsieur Olivier Roque D'Orbcastel.

Résultats du dépouillement :

- Suffrages exprimés : 13
- Bulletins blancs : 1
- Voix obtenues par Monsieur Olivier Roque D'Orbcastel : 12

En conséquence, Monsieur Olivier Roque D'Orbcastel est élu à l'unanimité Maire de la commune de Vinsobres.

Discours du Maire

Monsieur le Maire prononce alors un bref discours reproduit ci-après in extenso :

« Chers amis,

Je vous remercie sincèrement de m'avoir élu à la tête de la mairie de Vinsobres et de la confiance que vous m'accordez, ce faisant.

Je mesure l'honneur qui m'est ainsi fait mais surtout l'ampleur de la charge qui m'est confiée. J'espère ne jamais vous décevoir.

Mais, je ne serai pas seul puisque je serai aidé par un conseil dont le moins qu'on puisse dire est qu'il est extrêmement motivé pour se mettre à l'écoute et au service de l'ensemble des Vinsobrais. Vous avez peut-être été surpris de constater que quelques Conseillers municipaux sont absents. Je vous saurai gré de ne pas en tirer de conclusions hâtives. En effet, Aurélien Aubert a dû subir ce matin une intervention chirurgicale prévue de longue date.

En ce qui concerne Estelle Liely et Pierre Vassy, permettez-moi de vous lire un message que m'a envoyé Estelle hier :

« Bonjour Olivier,

Des circonstances nous empêchent d'être présents (Pierre VASSY et moi-même) lors de ce premier conseil municipal, nous demandons à l'ensemble du conseil de bien vouloir nous en excuser.

Pierre et moi-même sommes en déplacement et rentrons seulement dimanche après-midi.

Je tiens à vous assurer que nous nous impliquerons activement pour notre commune si vous nous en laissez la possibilité, nous veillerons à ce que les règles en vigueur soient respectées, nous ne serons pas une opposition de principe mais nous défendrons nos valeurs, et, si vous êtes à notre écoute, nous pourrions travailler ensemble pour le bien des Vinsobrais.

D'avance merci, et à très bientôt pour la suite.

Bien cordialement,

Estelle Liely »

Ce message s'inscrit très précisément dans la ligne de ce que nous voulons nous-mêmes. Pas de triomphalisme, pas d'esprit revancharde mais, au contraire, un esprit d'ouverture, de main tendue et d'écoute au service de l'ensemble des habitants de notre commune. De tout temps, à Vinsobres, la liste élue n'a jamais représenté qu'une moitié des habitants. Je saurai m'en souvenir. Nous saurons nous en souvenir.

Je ne vais pas, aujourd'hui, vous re-détailler notre programme. Qu'il me soit simplement permis de vous dire que, le parisien que je suis, sera très heureux, dans sept ans, s'il parvient à laisser derrière lui un village apaisé, vivant et confiant dans son avenir.

Je vous remercie.

Maintenant, nous allons procéder à l'élection des adjoints.

Et, pour commencer, je vais mettre au vote le nombre des adjoints. »

Détermination du nombre d'adjoints

Monsieur le maire propose la nomination de 3 adjoints pour le moment.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, de fixer à trois le nombre des adjoints au Maire.

Élection des adjoints

Une seule liste de candidats est parvenue à la connaissance de la mairie.

Un vote est organisé à bulletins secrets.

Résultats du scrutin :

- Suffrages exprimés : 13
- Voix pour la liste : 12
- Bulletins blancs : 1

Sont élus :

- 1er adjoint : Madame Sylvie Borel
- 2ème adjoint : Monsieur Henri Darves-Coucaz
- 3ème adjoint : Madame Stéphanie Cornud

Lecture de la charte de l'élu local

Conformément à l'article L1111-1-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire donne lecture de la Charte de l'élu local et en remet un exemplaire à chaque conseiller.

Clôture de la séance

La séance est levée à 18h52.

Le Maire,
Olivier ROQUE D'ORBCASTEL



Le secrétaire de séance,
Henri Darves-Coucaz

